

# **Forum « art, culture et création »**

lancé par le Rassemblement des artistes et acteurs culturels (RAAC), Genève

Conception et organisation : le RAAC,  
en collaboration avec le Département de la culture de la Ville de Genève  
et le Service cantonale des affaires culturelles du Département de l'instruction publique du Canton de  
Genève

## **DOSSIER DE PRESSE**

Le Forum "Art, culture et création" bénéficie du soutien du **Département de l'instruction publique du Canton de Genève**, du **Département de la culture de la Ville de Genève**, des communes de **Carouge, Lancy, Plan-les-Ouates** et **Meyrin**, de la **Fondation d'art dramatique** et du **RAAC**.

## 1. Introduction (rappels)

### Bref historique

Le Rassemblement des artistes et des acteurs culturels (RAAC), formé de représentants de toutes les disciplines artistiques (musique, théâtre, danse, littérature, cinéma et arts plastiques), s'est constitué en février 2007 suite à l'information du possible désengagement de l'Etat de ses responsabilités en matière culturelle.

En effet, dans le cadre des discussions entre Etat et communes sur les transferts de charges, l'éventualité de laisser à la Ville la prérogative de la politique culturelle de Genève est apparue, notamment en lui transférant l'ensemble des charges cantonales en matière de culture.

Parallèlement à sa mobilisation (interpellation du Conseil d'Etat, rencontre avec le Conseil administratif et les partis politiques du Grand-Conseil, organisation de conférences de presse), le RAAC s'est engagé dans une réflexion sur l'état de la culture à Genève. Dans ce sens, il a lancé, dès le printemps 2007, le projet d'un Forum « art, culture et création ». Une association (l'association *Pour le Forum « art, culture et création »*) a été créée pour réaliser ce projet.

Dans ses nombreux contacts avec les partis politiques et le public au printemps 2007, le RAAC a pris la mesure du manque de dialogue et donc, de la nécessité de créer une plateforme pour débattre avec tous les milieux concernés par la culture, et en particulier avec les députés aux parlements cantonal et fédéral et les conseils municipaux.

Par l'organisation de ce Forum, le RAAC invite les autorités genevoises, le monde politique et le public à un dialogue de fond autour des pratiques artistiques et des enjeux de la politique culturelle à l'échelle régionale. Afin d'animer un débat démocratique sur la culture qui respecte le rôle de chacun des acteurs.

### Objectifs du Forum

L'objectif global du Forum est de favoriser le dialogue entre les milieux culturels et politiques.

Pour atteindre ce but, le Forum vise à :

- apporter des **éclairages** sur les pratiques artistiques, sur les **besoins** des artistes et acteurs culturels par discipline ;
- définir les **problématiques** et **enjeux culturels** actuels ;
- dégager des **pistes** de réflexion pour l'établissement de politiques culturelles (visions pour l'avenir) ;
- formuler des **propositions** consignées dans un rapport de synthèse, dans la perspective notamment des travaux de la Constituante.

### Publics visés

Le Forum s'adresse aux **milieux politiques** (partis, députés, municipaux), aux **milieux culturels**, ainsi qu'à **toute personne intéressée**.

Les **médias** sont invités à couvrir l'ensemble des travaux. Dans la mesure où ils permettent d'ouvrir le débat de manière plus large sur la cité, ils sont encouragés à accompagner le Forum par des projets propres.

## 2. Déroulement du Forum

Le Forum se déroule en trois phases : la première a été vouée principalement à l'**échange d'informations**, la deuxième se consacrera aux **débats**, la troisième a pour but de formuler des **propositions**. Chaque phase comporte un moment de préparation en groupes de travail et se termine par une session commune et publique.

1. La première phase, de septembre 2007 à février 2008, a permis d'élaborer les contenus de la première session, par l'intermédiaire notamment de groupes de travail thématiques et par disciplines. Elle a été aussi l'occasion d'un échange fructueux avec les services culturels de la Ville et du Canton, qui ont collaboré à la préparation de la première session. De nombreux entretiens avec les responsables culturels des communes genevoises ont également eu lieu.

La **première session**, les **22 et 23 février 2008**, a présenté un **état des lieux** de la culture à Genève et entamé un **dialogue** avec les autorités en charge de la culture, en présence de députés et membres des partis politiques.

2. A l'issue de cette première session, des **ateliers** ont été lancés autour de **cinq thèmes** : Financement de la culture ; Gouvernance de la vie culturelle ; Culture et société ; Statut social des artistes et des acteurs culturels ; Culture et urbanisme. Ces thèmes sont actuellement débattus lors de séances de travail régulières agendées entre mars et septembre. Les ateliers sont formés d'artistes et d'acteurs culturels, de députés et membres de partis politiques, de représentants des autorités et de personnes issues de la société civile ; ils font appel à des experts externes.

Cette deuxième phase est très intense : chaque semaine ont lieu entre deux et cinq séances d'atelier, qui réunissent à chaque fois dix à quarante personnes. L'objectif de ces ateliers est de préparer la **deuxième session** du Forum, les **3 et 4 octobre 2008**, en définissant son contenu et sa forme. Lors de cette deuxième session, des **pistes de travail** seront soumises à la discussion, dont les enjeux auront été cernés dans les ateliers. Les débats ponctués par des exposés de spécialistes des questions abordées.

Durant cette deuxième phase, l'accent est mis sur la communication interne (informations sur l'avancement des travaux des ateliers à tous les participants) et sur la communication externe, notamment via la création d'un **site internet**.

3. Suite à la deuxième session, les pistes débattues seront mises à l'épreuve de la réalité des différentes disciplines artistiques, afin notamment d'en étudier les conditions de faisabilité. Lors de cette troisième phase, les trois parties (autorités, politiques, artistes et acteurs culturels) seront mises à contribution, ainsi que d'autres partenaires sollicités (fondations privées, etc.). En parallèle, un travail de synthèse et de mise en forme se poursuivra afin de présenter, lors de la **troisième et dernière session**, une liste de **propositions** concrètes.

Enfin, un **support durable** à l'ensemble de ce processus est fourni par une **publication**, dont la parution est prévue dans le courant de **l'année 2009**.

### 3. Ateliers thématiques :

Le Forum « art, culture et création » a été conçu pour mettre à plat tous les aspects de la culture à Genève aujourd'hui. Lors de travaux préparatoires engagés depuis octobre 2007, le RAAC a défini quatre thèmes de discussion qui forment autant d'axes de réflexion : le financement de la culture, la gouvernance culturelle, le lien entre culture et société, enfin le statut social des artistes et acteurs culturels. A l'issue de la première session du Forum, un cinquième thème s'est ajouté : culture et urbanisme.

Lors de la première session, les membres de partis politiques, les représentants des autorités, les artistes et acteurs culturels ont été invités à participer à ces ateliers, dont le fonctionnement tripartite est l'enjeu principal. En effet, c'est en permettant la libre discussion entre les différentes parties autour de problématiques communes qu'une nouvelle dynamique d'échange pouvait se mettre en route. Principe que nous pouvons d'ores et déjà vérifier.

Après deux mois de travaux, il est possible de dégager un certain nombre d'aspects positifs de ces ateliers, en dehors de l'attente concrète de formuler des pistes de travail pour la deuxième session :

- le fait de mettre chacun **au même niveau** dans l'exposé des problèmes et la recherche de solutions
- la **transversalité**, qui permet d'aborder des thèmes communs à toutes les disciplines artistiques et crée de nouvelles synergies entre les acteurs, au delà des chapelles
- une dynamique qui donne l'envie de **penser plus loin**, de dépasser les blocages apparents
- sur tous les thèmes, la mise en œuvre de **modèles de concertation** entre les différents acteurs
- un **dialogue nouveau** entre acteurs culturels, fonctionnaires et politiques : les ateliers sont autant d'occasion de rencontres informelles, d'un suivi régulier des problématiques quotidiennes de chacun

Le mode de fonctionnement des ateliers est le suivant : environ trois thématiques par atelier sont définies, qui font l'objet d'une préparation en sous-groupe. Les résultats des travaux de préparation sont amenées en plénière de l'atelier, puis reprises et concrétisées par chaque sous-groupe.

### 4. Publication

Dès la conception du Forum « art, culture et création », la nécessité de garder une trace durable de l'ensemble du processus est apparue comme une évidence. Peu avant la première session, nous avons pris contact avec Pierre-Louis Chantre, journaliste indépendant, afin de lui confier le mandat de suivi des discussions et de rédaction d'un rapport de synthèse. Très vite, il est apparu clairement que ce rapport de synthèse ne se limiterait pas à une simple liste de propositions ou à un procès-verbal des séances importantes, mais qu'il s'agissait de trouver une forme adéquate pour retransmettre une matière extrêmement riche et multiforme, étalée sur une période de plus d'une année.

**Principe du livre** : Une synthèse nourrie d'un point de vue d'auteur. La matière est tirée des discussions et idées émises lors des sessions et ateliers du Forum « art, culture et création », en soulignant les lignes de forces qui ont animé les participants.

La publication sera structurée en quatre parties :

#### Partie I : Se situer

*Se situer dans le temps* en racontant l'histoire du RAAC, de l'opposition au transfert des charges à l'ambition de remettre à plat toute la culture genevoise.

*Se situer dans le débat contemporain* (et national), qui brasse une foule de notions fondamentales dont on cherche à reconstruire les définitions. Pour que tout le monde se comprenne bien, on s'attarde sur quelques notions primordiales que les ateliers ont utilisées dans les échanges: l'art, dont on ne connaîtrait plus la fonction ; la culture, qu'on oppose de plus en plus à l'art ; la diversité, devenu le concept moteur des politiques culturelles ; etc.... Cette partie peut aboutir à une sorte de *lexique de la culture*, qui sert à mieux comprendre les chapitres suivants, mais qui donne aussi tout simplement des outils à chacun pour mieux comprendre et penser les débats qui ont régulièrement lieu sur la culture à Genève ou ailleurs.

## **Partie II : Comprendre**

Une photographie de la culture à Genève, d'après les informations recueillies par les différents groupes de travail. Un état des lieux aussi factuel que possible des pratiques artistiques, des subventions, des situations sociales, des espaces de créations, des processus politiques, etc. Afin que les artistes, les politiques mais aussi le public puissent avoir une vision globale du paysage artistique à Genève en 2008, et se forger une opinion avec des données claires.

## **Partie III : Changer**

Description des aspects de la culture genevoise qui demandent le plus de changements selon les discussions des ateliers et du Forum. Mise en évidence des grands principes qui pourraient transformer la politique culturelle et la création à Genève, tels qu'ils ont été dégagés par les échanges. Nouveaux principes de gouvernance, nouvelle reconnaissance des artistes, nouveaux fondements de l'action culturelle et du financement de la culture... Description également de ce qu'on ne veut pas changer !

## **Partie IV : Agir**

Répertoire des propositions concrètes émises durant le Forum, y compris des propositions qui n'ont peut-être pas été retenues au final parmi les propositions principales. Chaque proposition sera décrite avec la manière dont elle a émergé, son contenu précis et concret, les réactions qu'elle a suscité au sein des ateliers ou ailleurs. Faut-il un Conseil de la culture ? Un Département de la culture ? Des zones culturelles au centre-ville ou en périphérie ? Un article qui garantit le droit à la culture dans la nouvelle constitution genevoise ? Des quotas d'enseignement de la culture dans l'école publique ? Etc....

# **5. 1. Ateliers thématiques**

## **5.1.1. Le financement de la culture**

### **Préambule**

Le financement de la culture est au cœur de toute politique culturelle. En effet, c'est en attribuant des soutiens financiers à telle ou telle activité que nos gouvernements expriment concrètement leurs volontés et leurs priorités.

Plusieurs branches culturelles font aujourd'hui part d'un sentiment de malaise. L'impression dominante est qu'au fil du temps, les subventions se sont multipliées et accrues sans développer une cohérence d'ensemble, ni augmenter la part réelle dévouée à la création *stricto sensu*. Eparpiller les financements garantit la diversité de l'offre et des pratiques artistiques, mais peut aussi se révéler contreproductif. La dispersion des moyens empêche que des productions plus ambitieuses puissent prendre leur envol en

Suisse ou à l'étranger. Elle évite également de formuler des critères de sélection et de promotion objectifs et systématiques.

Cette question est étroitement liée aux principes de gouvernance entre canton, communes et autres partenaires de poids dans le financement de la culture comme Pro Helvetia au niveau national ou la Loterie Romande au niveau régional.

Par ailleurs, les acteurs culturels ont récemment subi plusieurs coupes budgétaires brutales en raison des difficultés financières de l'État. La culture est souvent en première ligne et ses acteurs les premiers « sacrifiés » lorsqu'il s'agit de faire des économies.

Dans le cadre de ce forum de discussion entre artistes, acteurs culturels, pouvoirs publics et élus des partis genevois, il nous semble essentiel de marquer un temps d'arrêt pour analyser la pertinence des répartitions financières actuelles et cerner les évolutions nécessaires.

## **Objectifs**

L'atelier « financement de la culture » a pour but de réfléchir à d'autres modes et sources de financement pour la création et la diffusion des artistes locaux. À l'instar des pays qui nous entourent, ne serait-il pas temps de compléter les subventions publiques issues des impôts par d'autres types de financement propres à la culture ? Ne pourrait-on pas, comme en France et en Belgique, instaurer une taxe sur les billets de spectacle qui finance un fonds de redistribution à la création ? N'est-il pas possible de mettre en place un système d'incitation fiscale pour les investisseurs privés (Tax shelter) ?

Notre objectif est de réunir un large consensus autour de solutions réalistes et rapidement applicables tant au niveau de la région que du canton.

## **5.1.2. La gouvernance culturelle**

### **Préambule**

La notion de gouvernance culturelle dépasse celle d'administration de la politique culturelle. Elle comprend la société civile, en l'occurrence les artistes, les acteurs culturels et le public, et non seulement les organes des pouvoirs publics, en tant que participants à la conception et à l'observation des grandes orientations en matière culturelle.

Aux acteurs culturels réunis dans le RAAC, l'atelier « gouvernance culturelle » veut donc associer toute personne et collectivité désireuse de participer à une démarche de proposition qui vise à favoriser la transparence, la consultation et la participation à la politique culturelle mise en œuvre par les pouvoirs publics.

### **Objectifs**

L'atelier s'intéressera aux perspectives d'un dialogue suivi et d'une concertation durable entre acteurs culturels, organes de concertation transfrontaliers et organes institutionnels cantonaux et communaux.

L'atelier cherchera aussi à mesurer l'adéquation des mécanismes de soutien aux réalités économiques de la vie culturelle et des pratiques artistiques. Il explorera aussi la mise en place d'outils d'observation permanente de la vie culturelle régionale.

### 5.1.3. Culture et société

« La culture c'est la règle, l'art l'exception. »  
Jean-Luc Godard

#### Préambule

La culture à Genève est le produit complexe d'une société traversée par des influences contradictoires : le calvinisme, Paris et la France, Rousseau, Voltaire, les banques, la Confédération helvétique, la Croix-Rouge, le lac, les relations internationales, l'immigration. Cet atelier se conçoit comme un laboratoire d'idées : à partir des interactions entre les paramètres sociaux et culturels spécifiques à Genève, en lien avec les enjeux sur les plans européen et mondial.

#### Population et consommation

Réflexion sur la pression populiste versus l'élitisme. Prise dans cette tenaille, comment la création artistique peut-elle se faire entendre en marge du discours dominant, vide de sens et plein de sensationnel, tout en affirmant son engagement dans la cité et prenant sa part de communauté ?

Le poids d'une culture de la publicité et de la consommation a opéré une mutation des comportements culturels. Comment faire front à cette culture dérivée : en se réappropriant des formes populaires aiguës et en accélérant l'émergence de formes nouvelles. Entre acceptation et refus, l'art, dans sa radicalité, conteste la culture, la transforme et s'y intègre. Ou pas.

Quid de la démocratisation de la culture, par rapport aux réalisations des années septante ?

#### La marge, c'est ce qui tient la page

Réflexion sur les tensions nécessaires entre les structures ponctuelles, les initiatives individuelles ou collectives et les choix institutionnels. Tensions qui tendent à se lisser, chacun voulant être "reconnu" de la même manière. Si le centre n'est pas forcément le lieu de l'excellence, la périphérie n'a pas toujours l'apanage de la modernité. Comment et où garder vivante la réflexion, la remise en cause des modèles, l'alternative véritable ? Quels moyens pour des pratiques contradictoires ?

#### Pour un usage plus circonstancié de l'espace public

Réflexion sur le fait que les villes se posent en producteurs (fête de la musique initiée en France dans les années quatre-vingts, fête des voisins, fêtes multiples...) risquant ainsi de privilégier une vision populiste de la culture, qui escamote la différence entre art et culture.

Mettre en évidence la confusion possible entre cette culture de proximité et la création artistique qui implique un engagement, un point de vue du public (ne serait-ce que décider d'y assister).

#### L'art n'est pas un SERVICE public

L'art n'est pas au service du public, le public n'a pas à rendre (de) service à l'art. Nous ne sommes ni les maîtres, ni les serviteurs du public et réciproquement.

La responsabilité sociale et politique de l'art et des artistes se situe ailleurs, au-delà du seul mécanisme de l'offre et de la demande, de l'impératif de la fiscalité. Leur fonction est de produire de l'observation, du choc, de la distance, de la pensée, de la jubilation et le goût du changement.

Les grandes formes ne sont pas toujours d'emblée populaires, mais ce sont elles qui assurent la transmission dans la collectivité des générations. Les formes émergentes ne sont pas toujours faites pour durer, mais ce sont elles qui peuvent troubler et faire avancer.

La notion de plaisir – pris, donné, partagé – est une valeur citoyenne ; la qualité de ce plaisir est liée à la qualité de l'impact de l'œuvre d'art.

## **Objectifs**

Changer la pensée sur l'art et la culture. Elaborer des pistes pour renforcer les outils de création dans le respect des parcours singuliers, des espaces de liberté et de recherche. Reconnaître la compétence et accompagner les choix des créateurs. Le développement d'outils performants d'envergure internationale doit pouvoir se faire sans que cela soit au détriment des moyens affectés à l'alternative et aux marges (dont le statut reste à redéfinir au vu de l'évolution des pratiques depuis les années nonante).

### **5.1.4. Le statut social des artistes et acteurs culturels**

#### **Préambule**

Le Parlement fédéral s'apprête à voter la Loi sur l'encouragement de la culture (LEC), application de l'article 69 de la Constitution fédérale entrée en vigueur en 2000. Au cours de la procédure de ce projet de loi, le législateur a cependant évacué la question de la condition sociale des artistes. Les conclusions du rapport fédéral « La sécurité sociale des acteurs culturels en Suisse »<sup>1</sup>, qui reconnaît des lacunes en la matière, recommandent d'envisager des améliorations sur ce plan. Il est aujourd'hui urgent de prendre en compte la situation sociale des professionnel-le-s actifs dans le secteur artistique et culturel.

En Suisse, la situation des artistes et des acteurs culturels reste extrêmement précaire. D'une part, ce secteur connaît des formes de travail atypiques, une complexité et une variété de situations selon les disciplines. D'autre part, les assurances sociales reconnaissent mal le statut d'artiste.

Le cinéma, les expressions audiovisuelles, les arts plastiques, la littérature, les arts de la scène, la musique, la gestion et la médiation culturelle, le patrimoine de la culture... À chacune de ces disciplines correspond une variété de professions et d'activités. Un grand nombre de personnes sont engagées professionnellement dans le secteur culturel en Suisse.

Il s'agit de mener une réflexion sur le statut social des artistes et des acteurs culturels, tant sur le plan des assurances sociales que sur celui des conditions des pratiques professionnelles et de leurs spécificités.

---

<sup>1</sup> Rapport du groupe de travail formé par l'Office fédéral de la culture, l'Office fédéral des assurances sociales et le secrétariat d'État à l'économie dont a pris acte le Conseil fédéral le 28 février 2007.

## 5.1.5. Culture et urbanisme

### Préambule

Au fil des travaux du RAAC et dans le sillage de la première session du Forum, il est apparu de plus en plus pertinent et utile de créer encore un cinquième atelier, « culture et urbanisme ».

En effet les questions et problématiques relatives aux espaces et aux lieux dévolus aux pratiques de l'art ainsi qu'à la répartition de tels espaces et lieux sur le territoire de la ville et/ou du canton ont été soulevées de façon récurrente dans tous les ateliers. Il est très clair que la politique culturelle genevoise a plus que jamais besoin de se fonder sur une vraie et large réflexion à ce sujet, et ceci dans une perspective de court, moyen et long terme.

La perte récente et successive de plusieurs lieux alternatifs de création, tous situés en centre ville, est lourde de conséquences sur les possibilités de travail et d'expression des artistes, mais elle l'est aussi par exemple sur les possibilités de circulation de certains publics, jeunes notamment.

De la même manière que la fermeture forcée de nombreux « bistrots » emblématiques du centre ville représente elle aussi un déséquilibre d'un certain « biotope » citadin - le commerce de luxe, les banques, y envahissant progressivement tout les bâtiments au détriment d'espaces de convivialité, de bien-vivre, et somme toute de culture. (Il restera une fois à établir tout ce que la littérature, les arts et le savoir doivent aux cafés et aux bistrots !).

En matière de projets urbanistiques culturels, il est prioritaire de construire ou rénover certains bâtiments culturels, et aussi d'attribuer des espaces aux artistes récemment chassés de leurs lieux de travail. Mais cela ne peut se faire n'importe où et n'importe comment. Bâtir un théâtre à la Place Neuve ou aux Eaux-Vives n'a pas le même impact que de le faire à Onex ou Chancy. Occuper une friche industrielle à deux pas du quartier des banques et cinq minutes de la gare ne peut être mis en équivalence avec l'attribution d'un lieu identique en périphérie. Il faut donc le faire en connaissance de cause.

Ce sera aussi l'occasion d'évoquer des sujets plus précis, par exemple la question des chapiteaux. Il est de plus en plus difficile en Europe et particulièrement en Suisse et à Genève d'accueillir des chapiteaux dans les villes. Pourtant le théâtre et le cirque bien sûr fonctionnent souvent sur ce mode nomade et les restrictions de plus en plus drastiques de l'espace potentiellement utilisable pour des chapiteaux dans les centres-villes provoquent aussi un appauvrissement artistique et culturel. On pourrait également évoquer le labyrinthe administratif (règlements et autorisations) qu'il faut parcourir en vue de l'obtention de lieux et d'espaces atypiques pour la réalisation d'un projet artistique.

Egalement entrer dans les détails des infrastructures, évoquer des modèles de réussite architecturale aussi bien que des échecs ou des ratages, des attributions malheureuses, se poser les questions de l'avantage et des inconvénients de la prolifération de lieux dans les communes etc....

Construire, permettre l'ouverture de nouveaux lieux ou la favoriser doit pouvoir se faire relativement rapidement par exemple dans le cas de lieux dits alternatifs, mais même alors il ne faut pas pour autant négliger une réflexion sur le moyen et le long terme, réflexion sur la qualité des sites et de leurs potentiels, sur l'ajustement des lieux aux besoins des artistes, d'ébaucher au moins une vision urbanistique à la fois architecturale (quels types de constructions, quels espaces etc....) et sensible, économique, sociale et artistique.

## Objectifs

De façon générale, le but de cet atelier est de poser des hypothèses pour un paysage cohérent et stimulant en matière d'infrastructures artistiques et culturelles pour Genève et sa région, pour le court, le moyen et le long terme.

Cette réflexion devrait aussi permettre d'apporter de l'eau au moulin de la réflexion plus globale que le canton de Genève se doit d'avoir pour maintenir et améliorer sa qualité de vie, son attrait et son rayonnement.

## 5.2. Le RAAC, c'est quoi, c'est qui ?

Le **RAAC** est un mouvement informel, qui rassemble un grand nombre d'institutions, d'associations, de compagnies et d'artistes et acteurs culturels genevois, dans tous les domaines.

Le premier communiqué de presse du RAAC du 27 février 2007 a été signé par :

L'adc ; l'AMR ; Am Stram Gram – le Théâtre ; les Ateliers d'ethnomusicologie ; Archipel ; la Bâtie - Festival de Genève ; la Comédie de Genève ; Cinéma Tout-Ecran ; la Fanfare du Loup ; fonction : cinéma ; le mouvement 804 ; le Poche – Genève ; le Théâtre de Carouge et Atelier de Genève ; le Théâtre du Grütli ; le Théâtre du Loup ; le Théâtre St-Gervais Genève ; l'Usine ; les EAT ; Cie des Faiseurs de Rêve ; Cie de la Bête Affreuse ; l'Atelier Sphinx ; le Troisième Spectacle ; Compagnie Fatum ; La Parfumerie ; Théâtre de l'Usine, Théâtre Spirale, Scène et Sciure ; Cie l'Alakran ; Cie 100% Acrylique ; Baraka Compagnie ; Cie de l'Imaginaire ; Cie Mercure ; Basis.

De nombreuses autres institutions, associations, compagnies et artistes et acteurs culturels genevois se sont joints au mouvement par la suite.

L'association **Pour le Forum « art, culture et création »** a été créée en juin 2007 afin de rendre possible la conception, l'organisation et la tenue du Forum. Son président est Sandro Rossetti. L'association a engagé une coordinatrice en octobre 2007.

Le **GroupForum** est un groupe de personnes issues du RAAC, qui se sont réunies régulièrement depuis septembre 2007 afin d'élaborer tous les aspects du Forum, de la conception à la réalisation.

Le GroupForum a rendu compte régulièrement de ses travaux au RAAC, lors de séances plénières mensuelles.

Le **GroupForum** est constitué de :

Fabienne Abramovich, Ariane Arlotti, Chantal Bermond, Anne Bisang, Pierre-Louis Chantre, Anne Davier, Sylviane Dupuis, Christine Ferrier, Jorge Gajardo, Barbara Giongo, Geneviève Guhl, Marie-Eve Knoerle, Natacha Jaquerod, France Jaton (dès le 1<sup>er</sup> septembre 2008), Philippe Macasdar, Stephan MacLeod, Gabriel de Montmollin, Martine Paschoud, Michèle Pralong, Manon Pulver, Claude Ratzé, Cléa Redalié (jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2008), Sandro Rossetti, Jacques Siron, François Tschumy, Aude Vermeil, Daniel Wolf.

La tenue du Forum ne serait pas été possible sans un immense travail bénévole accompli par le RAAC.